

Pour une éducation à la vie ?

Déclaration de la Conférence des Evêques de France

" La presse a déjà fait état des déclarations de Mme Ségolène Royal, Ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire, à la journée de rencontre des infirmières scolaires.

On ne peut pas ignorer les situations extrêmement difficiles que vivent nombre de jeunes, en particulier celles de certaines adolescentes affrontant des grossesses précoces.

Familles, travailleurs sociaux, éducateurs et soignants sont confrontés à ces situations. Ils méritent d'être soutenus et aidés, en particulier dans le difficile domaine de l'éducation affective et sexuelle.

"L'éducation à la sexualité, dit Mme Royal, doit aller au-delà de la prévention, elle doit aussi s'inscrire dans une démarche éducative. Une culture de responsabilité doit être fournie à l'élève, une éducation à la vie." On ne peut que souscrire à de telles affirmations.

Encore faut-il ne pas oublier :

la priorité de la relation de confiance entre les personnes sur l'information

la priorité de l'éducation sur l'information

la priorité du lien familial sur les autres liens sociaux

la priorité de ce qui permet un regard positif sur l'existence et sur l'avenir par rapport aux attitudes de peur, de méfiance, d'autodéfense.

On ne peut malheureusement que dire clairement son désaccord à propos de certaines orientations envisagées, en particulier la délivrance de la "pilule du lendemain" aux adolescentes. Si il y a une priorité, c'est bien celle de la santé morale des jeunes. Entretenir l'illusion qu'aux conséquences de comportements irresponsables on peut apporter des réparations médicales faciles, c'est tromper les, jeunes et aller à l'encontre de toute véritable éducation. "

Père Stanislas Lalanne,

Porte-parole de la Conférence des Evêques de France

Paris le 1er décembre 1999